

Statut de marché d'Auplata Mining Group au 1er janvier 2026

Auplata Mining Group confirme que la radiation de la cotation de ses titres sur le marché Euronext Growth Paris est effective depuis le 1er janvier 2026, à la suite de la décision prise par l'opérateur de marché, Euronext.

(Voir communiqué de presse: **CONFIRMATION DE LA DÉCISION DE RADIATION AU 31 DÉCEMBRE 2025 ANNONCÉE PAR EURONEXT**)

Les actions AMG continuent d'exister en tant que titres d'une société non cotée, et les actionnaires conservent leurs droits.

Dans ce nouveau contexte, Auplata Mining Group n'est plus une société cotée. À ce titre, le Groupe n'est désormais plus soumis aux obligations de publication et de diffusion d'informations financières ou réglementaires applicables aux sociétés cotées.

Pour toute question relative à la détention, au transfert ou à l'échange des titres Auplata Mining Group, les actionnaires sont invités à consulter la page dédiée du site internet : La section « Informations sur le delisting »

Informations sur le delisting

Ils peuvent également contacter le service Relations Actionnaires:

Contacts

Communication Financière

James Palmer

+33 (0)7 60 92 77 74

j.palmer@orpheonfinance.com

Auplata Mining Group